



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT  
CANTON DE LA TREMBLADE  
COMMUNE D'ÉTAULES

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :  
Présents : 15  
En exercice : 17  
Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **JEUDI 9 NOVEMBRE**  
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,  
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **02 novembre 2023**

**Présents :**

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ~~ETIENNE Jean~~, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel,  
BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques,  
AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE  
Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

**Absents :** AUDEBERT Délizia, ETIENNE Jean

**Absents ayant donné pouvoir :** /

**Secrétaire de séance :**

MOTARD Daniel

### **DE 078-2023-11-002 MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES / LOCATION DES LOCAUX**

Béatrice WATRIN rappelle au conseil municipal que lors des discussions précédant à la décision de construction d'une maison d'assistantes maternelles (MAM), les élus avaient opté pour une gestion de la MAM par une structure associative. Elle indique avoir reçu plusieurs candidatures. Après étude de ces dernières en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, elle propose au conseil municipal la candidature de l'association « Maison d'Assistantes Maternelles Aloha ».

Cette structure associative a fait l'objet d'une déclaration en sous-préfecture en date du 25 septembre 2023 (association n°W174006997), elle compte 4 membres ayant déjà travaillé dans le domaine de la petite enfance. L'association a déposé un projet pédagogique qui s'inscrit complètement dans les orientations données par les élus et notamment la possibilité d'accueillir en même temps 16 enfants et l'assouplissement des amplitudes horaires pour s'adapter au mieux aux demandes des familles.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 15 novembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

#### Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42  
mairie@ville-etaules17.fr ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)

Afin de permettre à la structure associative de continuer sereinement ses démarches pour l'installation de la MAM Aloha dans les locaux communaux en septembre 2024, elle invite le conseil municipal à se prononcer sur la candidature de l'association « Maison d'Assistants Maternelles Aloha »

*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix*

- *VALIDE la candidature de l'association « Maison d'Assistants Maternelles Aloha »*
- *DIT qu'un contrat de location sera établi entre ladite association et la commune*
- *DIT que le loyer en vide et hors charge sera fixé lors d'une prochaine réunion de conseil municipal une fois les coûts de construction affinés, en tout état de cause il ne saurait être supérieur à 1.000€/mois*



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 15 novembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

---

### Hôtel de Ville

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél.: 0546364123 ■ Fax: 0546369242  
etaules@mairie17.com ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)